Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

ETUDES ET DOCUMENTS
paraissant tous les deux mois

N° 16
Juillet 1908

Retraites de Sourds-Muets

PAR

HENRI JEANVOINE

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES
3, rue des Augustins,
ENGHIEN (BELGIQUE)

Enghien. – Imp. A. Spinet

Collection de la Bibliothèque des Exercices (CBE)

But et Nature. — De nos jours où tant de *Collections* pour la vulgarisation des sciences religieuses se font bien accueillir du public, il nous a paru que les *Exercices de saint Ignace* méritaient d'avoir la leur. Les *Exercices* pris en eux-mêmes, ou dans leurs sources, ou dans leur histoire, offrent de nombreux sujets d'étude. Ils supposent aussi la connaissance de plusieurs documents inédits. Ces documents et ces études prendront place dans la *Collection de la Bibliothèque des Exercices.*

Mais les *Exercices,* adaptés aux besoins d'âmes diverses, ont suscité l'œuvre souverainement utile des *Retraites*. Tout ce qui intéresse les *Retraites,* leur recrutement, leur fonctionnement, leurs résultats, appartient également à la *CBE*. Ce nous est même un devoir de joindre aux questions théoriques et historiques, des études et des pièces d'un caractère tout pratique.

Peu à peu nos opuscules formeront un vaste commentaire des *Exercices,* prépareront les matériaux pour écrire leur histoire, et serviront de bibliothèque manuelle aux directeurs de Retraites.

Conditions et Abonnement. — Les fascicules paraissent tous les deux mois, mais non à jour fixe, et forment une série annuelle d'au moins 320 pages : ce qui, pour deux ans, représente un volume in-8° d'environ 700 pages, avec sa table méthodique.

Le prix de la série annuelle est de 3 fr. 25 pour la Belgique, et de 4 fr. pour l'Union postale.

On s'abonne directement ou par intermédiaire, au bureau de la rédaction, 3, rue des Augustins, ENGHIEN (Belgique). Si l'on s'abonne par correspondance, le mode le plus simple consiste à nous envoyer un *Bon de poste* pour la Belgique, un *Mandat international* pour les autres pays.

Vente au numéro. — Les fascicules demandés séparément se vendent au prix marqué. Il est fait une réduction suivant le nombre d'exemplaires d'un même n°, demandés ensemble. Les n^os^ *épuisés* ne sont plus vendus qu'avec la série complète.

H. Watrigant, P. Debuchy.

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 16.

Henri JEANVOINE.

Retraites de Sourds-Muets

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

L'auteur du présent travail, un sourd-muet, M. Henri Jeanvoine, oublie de dire — oubli volontaire ! — combien l'œuvre des Retraites lui doit à lui-même de reconnaissance, pour la part qu'il a prise dans le recrutement et l'organisation des retraites de sourds-muets. Que de démarches, de visites et de lettres ! Et au cours des exercices, son amitié, son ardeur d'apôtre, ses qualités de conférencier n'étaient-elles pour rien dans le charme qui s'emparait des retraitants et leur donnait le goût de revenir ? Gagnés à l'œuvre des Retraites, les premiers retraitants s'efforçaient d'amener leurs camarades aux exercices de l'année suivante; et ainsi le recrutement se faisait comme sans effort. Mais en réalité le succès était dû à M. Jeanvoine, dont l'action, jointe à celle de M. Eugène Canteleux, secondait si parfaitement la religieuse influence de M. l'abbé Rieffel.

N. D. L. R.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/collection-bibliotheque-des-exercices-st-ignace_1908-07_16

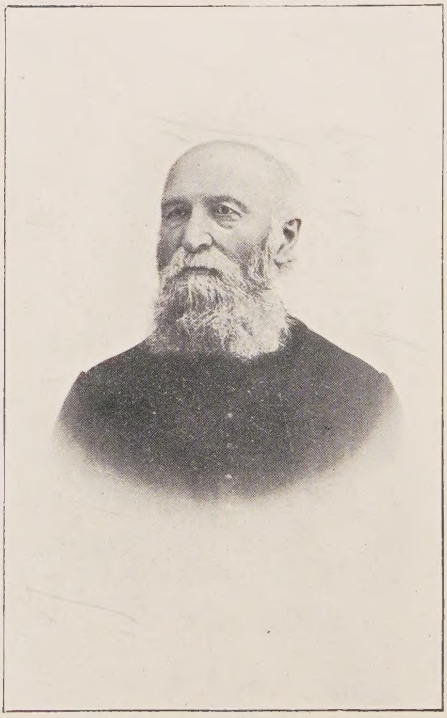

L'abbé Edouard RIEFFEL

prédicateur des Sourds-Muets

Prologue.

En juillet de l'année 1893, se tint à Chicago un important Congrès international, ayant pour but l'amélioration du sort des sourds-muets.

A ce congrès, qui comprenait, disent les rapports, environ 1500 membres de différents pays, la France était dignement représentée. Des mémoires instructifs et utiles y furent envoyés, et les délégués nationaux en donnèrent lecture.

M. H. Jeanvoine qui, cinq mois plus tard, devait prendre une part active à l'organisation des retraites de sourds-muets à Saint-Acheul, fut sollicité de parler de l'*Œuvre des Missions parmi les sourds-muets adultes*. Il exposa en ces termes la nécessité, les avantages et les conditions des retraites organisées pour les sourds-muets :

« Une des principales raisons qui militent en faveur de l'institution des retraites pour sourds-muets adultes, c'est que, à l'encontre des entendants-parlants dont l'instruction religieuse est continuée et développée chaque dimanche, au moins à l'office divin, le sourd-muet ne peut profiter des prédications de son pasteur, et conséquemment il échappe aux influences salutaires de la parole évangélique.

» A part des exceptions trop rares, les sourds-muets, dans le monde, oublient bien vite, même par rapport aux vérités religieuses, les connaissances acquises durant leur séjour à l'Institution. Et puis, que de dangers les entourent ! L'expérience est là pour dire que le sourd-muet qui n'entend plus, ou presque plus, parler de devoir et de religion, qui est environné de

fâcheux exemples ne résiste pas longtemps aux attraits du mal. Une fois dans le mauvais chemin, il va vite et loin.

» Cependant on peut affirmer qu'en général les sourds-muets ne sont pas portés à l'athéisme, mais plutôt à l'indifférence et à l'apathie pour les choses religieuses. Cela ne doit étonner personne, si on considère le dualisme qui existe en tout homme, je veux dire l'opposition entre ses aspirations vers le beau et le bien, et ses instincts sensuels et grossiers. La vertu ne s'acquiert, le bien ne se réalise qu'au prix d'efforts et de sacrifices, toujours possibles et efficaces, en vérité, avec la grâce de Dieu. Mais le cœur étant aveuglé par les passions, il faut que l'intelligence s'éclaire des divines clartés de la foi, pour que la volonté arrive à triompher du mal.

» L'on comprend dès lors qu'à la sortie de l'école, où cependant il a reçu l'instruction religieuse dans une mesure aussi large que possible, le sourd-muet ne soit ni assez ferme ni assez expérimenté pour se conduire lui-même, le reste de sa vie, et persévérer dans la vertu. Si de sages conseils et de pieuses exhortations ne le rappellent pas de temps en temps au devoir, c'en est fait de lui ! Ses penchants ne rencontrant plus le frein qu'on leur avait opposé jusque-là, il se croit affranchi de tout joug ; il perd peu à peu sa petite provision de notions religieuses amassées à grand peine, et, sa foi s'obscurcissant par suite de cet oubli, il devient la victime presque inconsciente des événements qui se passent sous ses yeux. La matière, le plaisir n'ont pas de peine à le dominer, et la nuit se fait dans son intelligence ! Comment ranimera-t-on le flambeau qui va s'éteindre ?

» Et cependant, si profonde que soit la nuit dans laquelle le sourd-muet vienne à sombrer, la foi n'est pas complètement éteinte en son âme ; il ne faut souvent qu'une occasion pour la rallumer. Cette occasion, c'est la Retraite ou la Mission qui la procure. En effet, les Exercices spirituels réveillent le souvenir des vérités chrétiennes ; ils mettent en lumière l'excellence de notre âme immortelle, la brièveté du temps, le poids de l'éternité, le prix de la grâce, la laideur du péché, l'amour infini de Dieu pour l'homme, la vanité des plaisirs de la terre et la folie de ceux qui, pour se les procurer, s'exposent à la damnation éternelle.

» Si l'on interroge ceux qui ont suivi les exercices d'une mission, l'on se convaincra qu'ils en sortent généralement meilleurs. Que de mal est réparé par une bonne retraite ! Qui dira les restitutions qu'elle a suggérées, les unions illégitimes qu'elle a régularisées, les injustices qu'elle a fait cesser, le bonheur et la paix qu'elle a rendus à de pauvres désespérés. »

Cet exposé donne une idée de l'état peu enviable dans lequel végète la majorité des sourds-muets, qui ne peuvent plus, par suite de leur triste situation, continuer à s'instruire des vérités de la religion catholique, lorsque l'école les a rendus à la famille. Comment remédier à cet état de choses ? Comment pourvoir au progrès d'une instruction religieuse devenue plus nécessaire avec l'âge et les besoins nouveaux ? Le remède, l'évangélisation des sourds-muets, paraissait facile dans les villes où ils peuvent être groupés en nombre suffisant sous la direction d'un prêtre ou d'un religieux, connaissant leurs nécessités et leurs aspirations.

Hélas ! des réunions chrétiennes de ce genre, dont l'avantage eût été inappréciable, il n'en existait

pas même dans les grands centres, où les sourds-muets ne sont pourtant pas rares. Un directeur parlant le langage des signes d'une façon compréhensible faisait défaut ; et les sourds-muets, par rapport à la vie surnaturelle, végétaient tant bien que mal, plutôt mal que bien.

Exceptons toutefois la ville de Paris, où M. l'abbé Goislot, le vénéré aumônier de l'Institution Nationale des Sourds-Muets, donnait, chaque dimanche, une conférence dans les églises Saint-Roch et Sainte-Marguerite.

Mais ces conférences, malgré le bien qui en résultait, ne suffisaient pas (1).

Les retraites périodiques de trois jours pleins, auxquelles seraient conviés aussi bien les sourds-muets des campagnes que ceux des villes, à la fois les riches et les pauvres, les ignorants et les savants ; voilà ce qu'il fallait, ce dont M. l'abbé Rieffel, qui en devint le prédicateur attitré, n'avait cessé de conseiller l'établissement aux quatre coins de la France, et ce qui, d'après les éducateurs chrétiens, était le plus propre à conserver et à affermir la foi chez les sourds-muets.

Amiens (Saint-Acheul) vint après Nantes, la Grande-Chartreuse et quelques autres lieux. Les retraites de sourds-muets y ont été inaugurées en novembre 1893 ; et elles se sont continuées régulièrement chaque année, jusqu'en 1901, époque où la loi sur les Congrégations religieuses a brutalement dispersé les PP. Jésuites chargés de la direction de la maison.

---

(1) Ces conférences se donnent encore aujourd'hui : elles commencent à la Toussaint et se terminent, après Pâques, par un pèlerinage à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

Origine des Retraites de Sourds-Muets à Saint-Acheul.

M. H. Jeanvoine, lorsqu'il élaborait son rapport pour le Congrès de Chicago, avait été en relations suivies avec M. l'abbé Rieffel, missionnaire apostolique des sourds-muets, alors aumônier de l'Asile des Sourdes-Muettes de Salzinnes-Namur (Belgique). Il reçut, le jour où il s'y attendait le moins, quatre lignes du dévoué missionnaire, lui annonçant que M. Canteleux, professeur à l'Institution des Sourds-Muets d'Arras, nourrissait le désir d'établir l'œuvre des retraites fermées, en faveur des sourds-muets adultes de la région du Nord.

M. Jeanvoine, qui connaissait déjà M. Canteleux par les articles que celui-ci publiait de temps à autre dans le *Messager de l'abbé de l'Épée,* lui écrivit sur-le-champ qu'un projet de retraites analogues germait dans son esprit depuis bon nombre de jours. La réponse, à l'adresse de M. l'abbé Jeanvoine *(sic),* ne se fit pas attendre : elle était des plus engageantes. Après échange d'une seconde, puis d'une troisième lettre, ce fut chose faite : l'œuvre allait naître.

Le R. P. H.-J. Leroy dirigeait alors les retraites de Saint-Acheul. On le pria d'ajouter un nouveau groupe de retraitants aux groupements déjà formés. La demande fut accueillie avec d'autant plus de bienveillance et d'empressement que les sujets étaient plus intéressants. En outre M. Jeanvoine avait l'avantage d'être le cousin par alliance du R. P. Leroy.

M. l'abbé Rieffel, le grand pourvoyeur des retraites de sourds-muets et leur prédicateur habituel, le R. P. Leroy et M. Canteleux tinrent donc une réunion préparatoire chez M. Jeanvoine, à Solesmes (Nord). Dès le lendemain, MM. Canteleux et Jeanvoine, qui dans la suite garderont le rôle d'organisateurs, se mirent à l'œuvre. Une circulaire très simple fut adressée seulement à un petit nombre de sourds-muets, parce que c'était un essai, et que tout essai demande de la sagesse et de la prudence. Voici comme elle était rédigée :

Loué soit Jésus-Christ !

Monsieur et cher ami,

Nous vous invitons à venir profiter de la retraite des Sourds-Muets de la région du Nord, qui aura lieu du au , dans l'ancienne maison des Pères Jésuites, à Saint-Acheul, près Amiens.

Les prédications et les instructions seront faites, dans le langage des signes, par M. l'abbé Rieffel, missionnaire apostolique.

Vous aurez à payer seulement les frais de voyage ; en outre les Sourds-Muets qui le peuvent, feront, chacun suivant ses moyens, une offrande pour les frais généraux de de la retraite.

Nous comptons pouvoir obtenir le bénéfice du voyage à demi-tarif en chemin de fer, pour les Sourds-Muets qui nous en feront la demande.

Arrivée à Amiens :

Départ :

S'il vous est possible de répondre à notre invitation,

nous vous prions instamment d'envoyer votre adhésion avant le , à M. Henri Jeanvoine, rue , à ; ou à M. Eugène Canteleux, à .

Veuillez agréer, Monsieur et cher ami, nos cordiales salutations.

E. Canteleux.
H. Jeanvoine.

L'essai, grâce à Dieu, fut couronné d'un succès inespéré : 22 braves sourds-muets participèrent à la retraite, qui eut lieu du 28 octobre au 2 novembre 1893. Ils donnèrent une telle édification que le P. Vaccon, successeur du P. Leroy dans la direction des retraites de Saint-Acheul, leur demanda de revenir aux Pâques suivantes. Tous le promirent et revinrent en effet, mais non pas seuls : ils étaient accompagnés de plusieurs nouveaux retraitants, si bien que le nombre s'accrut des deux tiers environ.

Peut-être y aura-t-il des personnes au cœur sensible qui, pour n'avoir jamais vécu avec des sourds-muets, taxeront d'étrange et même d'inhumaine cette façon d'enfermer en une retraite, de trois jours pleins, des hommes à qui leur infirmité impose déjà tant de privations. Ne vaudrait-il pas mieux leur procurer quelque divertissement que d'aggraver leur silence forcé ?

Que les bonnes âmes se rassurent. S'il est vrai, comme on l'a toujours dit, qu'un sourd-muet aime surtout la compagnie de ceux qui lui ressemblent, quelle ne sera pas sa joie de se retrouver avec d'anciens camarades d'école, qu'il a perdus de vue depuis plusieurs années et à qui il peut ouvrir son cœur ? Quel plaisir de rappeler le passé, de raconter le présent, d'entrevoir ensemble l'avenir ! On goûtait ce plaisir aux retraites de sourds-muets, dans la solitude de Saint-Acheul.

Les directeurs, en effet, furent les premiers à comprendre que le silence absolu ne saurait être imposé aux sourds-muets. On pouvait donc, pendant les repas et pendant les récréations, voir ces braves gens causer tout à leur aise et y aller bon train. On eût dit qu'ils s'étaient uniquement rassemblés pour se délasser, après une année de travaux pénibles, et pour se procurer cette joie de converser, que souvent le monde leur refuse.

Leur gaieté n'empêcha cependant pas les sourds-muets de faire une bonne retraite. Nous allons le prouver en les suivant dans l'emploi de leur journée.

La journée des retraitants.

Lever. — Ouvriers des champs ou de l'usine pour la plupart, les sourds-muets sont levés dès l'aube, parfois longtemps avant l'heure réglementaire. Ils quittent leurs cellules, aussitôt leur prière terminée, et s'en vont méditer sous les grands arbres du parc jusqu'au premier sermon, qui se donnait à la chapelle avant la messe de 6 heures.

Les sourds-muets à la chapelle. — Le prédicateur emploie le langage des signes. Son discours est aussi varié que substantiel, et toujours approprié aux besoins et à l'instruction de l'auditoire. Les yeux des sourds-muets, qui connaissent si peu la fatigue, sont constamment fixés sur le prédicateur. Aucun de ses gestes ne leur échappe. Et c'est plus que jamais le cas de dire qu'on entendrait alors une mouche voler.

Les rares étrangers en visite à Saint-Acheul, qui ont obtenu la faveur d'assister à ces prédications silencieuses, d'un genre nouveau pour eux, en sont sortis émerveillés et bénissant Dieu d'avoir, par l'entremise de l'abbé de l'Epée, créé un si utile langage.

Le saint sacrifice de la messe suit le sermon. Déjà l'action de la grâce se fait sentir : les sourds-muets retraitants laissent leur pensée s'élever à Dieu, s'arrêter aux choses de l'âme et de l'éternité. Ils commencent à prier, sinon avec toute la ferveur possible, au moins mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'alors. On pouvait donc les voir pieusement attentifs aux rites liturgiques, un livre ou le chapelet à la main.

La messe terminée, on reste un quart d'heure à attendre le déjeûner, mais ce temps n'est pas perdu.

Un des chefs donne, dans la salle des conférences, le résumé succinct et clair du sermon de tout à l'heure. Il reprend, en les simplifiant, les points qui semblaient présenter quelque difficulté, et il fait en sorte que nul retraitant ne puisse dire n'avoir pas compris.

Au réfectoire. — Le déjeûner attendu est servi; on se rend au réfectoire en bon ordre. Là, nous l'avons dit, le silence n'est pas d'obligation pour les sourds-muets. Ceux qui veulent l'observer ont naturellement toute latitude. Cependant bien peu se taisent ou peuvent se taire. Les bonnes impressions se communiquent trop facilement; et nos sourds-muets, qui depuis le lever n'ont pas manqué d'éprouver quelque bon sentiment, se le confient les uns aux autres, tout en savourant le délicieux café au lait qu'on leur sert à discrétion.

En récréation. — Pour réparer la fatigue des premières heures de la journée, les retraitants sont invités à prendre une courte récréation. Les plus âgés se répandent dans le parc, allument une première pipe et, entre deux bouffées, devisent joyeusement. Ce sont en majorité des ouvriers agricoles et horticoles : aussi parlent-ils, avec un plaisir visible, des travaux champêtres de la saison; les grands jardins qui entourent Saint-Acheul leur inspirent mille et une réflexions.

Les plus jeunes sourds-muets, quand ils n'ont pas une cigarette à griller, s'emparent des boules et se livrent au jeu avec un entrain d'écoliers, ou bien accompagnant leurs aînés que l'expérience a mûris, ils s'instruisent des choses de la vie, pour devenir à leur tour des hommes sérieux.

Tous, au dire des témoins, se comportent le mieux du monde. Il est rare qu'on puisse surprendre une parole, un geste blessant ou peu charitable. Cet

écart, s'il se produit, est réprimé sur-le-champ par quelque grave ami. On parlait bien un peu des frères d'infortune absents et surtout de ceux qui, aveuglés par de mesquins scrupules, avaient dédaigné de venir, mais c'était pour les plaindre et aviser aux moyens de les amener à la prochaine retraite.

Les autres récréations ressembleront à celle-ci. Après le dîner il y aura non pas plus d'animation, mais plus de charme : le prédicateur de la retraite et le directeur de la maison, quand ils ne sont pas tenus ailleurs, viennent alors avec beaucoup de condescendance et de sympathie rejoindre les groupes qu'ils font causer et encouragent paternellement.

Au tableau noir. — Le prédicateur vient de faire son entrée dans la salle des conférences; les surveillants font signe que la récréation cesse et invitent les retraitants à prendre place devant le tableau noir.

Aux retraites d'entendants-parlants on se passe de tableau noir. Pour les sourds-muets il en faut un : on peut dire à coup sûr que, de toutes les instructions qui leur sont données, les plus utiles sont celles qui empruntent le secours de l'écriture. En effet, les sourds-muets, pour la plupart, n'ont pas acquis beaucoup de science; et parce qu'ils ne comprennent pas toujours ce qu'ils lisent, ils se découragent et finissent, hélas ! souvent trop tôt, par remiser livres et journaux avec les superfluités et les non-valeurs, ne conservant plus guère que des images, qui ne leur apprendront pas grand chose.

Les instructions écrites au tableau, puis expliquées dans tous les détails, ont donc leur raison d'être. M. l'abbé Rieffel excelle en ce genre d'apostolat. Tantôt déguisant, tantôt accentuant le blâme à l'adresse de ceux qui négligent les bonnes lectures, le dévoué

missionnaire réveille l'émulation engourdie et fait valoir le profit qu'on peut tirer de la fréquentation assidue des livres, à condition de commencer par des récits moraux de compréhension facile et de s'élever graduellement jusqu'aux auteurs plus abstraits.

Les sujets d'instructions varient à l'infini. Elles prennent chaque jour deux heures du règlement, une heure le matin et une heure le soir. Elles roulent toujours sur la morale et la religion. Les commandements de Dieu et de l'Église, les sept péchés capitaux, l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Credo, les trois vertus théologales, etc. : tels sont les principaux sujets.

Voici comment procède M. l'abbé Rieffel : il écrit par exemple au tableau le premier commandement de Dieu :

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.

Cela fait, il interroge d'abord les retraitants sur le sens des mots : Un seul Dieu . . . tu adoreras . . . et aimeras . . . parfaitement. Au besoin il complète ou redresse les réponses, à l'aide d'explications claires, faciles et souvent imagées. Bref il rappelle la mémoire du catéchisme et répète des leçons dont l'importance pour nos sourds-muets ne saurait être contestée.

Temps libre. — Entre les exercices se placent des intervalles de temps libre. Ce temps libre, qui repose et réconforte, est d'une durée plus ou moins grande, suivant la longueur de l'exercice préalable. Il est employé soit à la méditation, soit à la prière, soit encore à un entretien particulier avec le prédicateur de la retraite ou à la préparation de la confession. C'est aussi le moment d'écrire ses lettres ou celles des

autres, car il arrive aux plus instruits de s'offrir, avec beaucoup de charité, comme secrétaires aux camarades moins favorisés.

Conférences. — Tous les exercices de la retraite intéressent vivement, parce qu'ils sont variés et mis à la portée d'âmes simples sans doute, mais pourtant capables de servir Dieu et de se guider dans la vie. Après les instructions écrites au tableau, les exercices qui plaisent davantage, ce sont, on peut le dire sans crainte de se tromper, les conférences faites par un conférencier . . . sourd-muet lui-même. Connaissant par expérience l'infirmité qui afflige ses auditeurs, il sait mieux que personne leurs épreuves, leurs besoins, leurs aspirations. Les sourds-muets, en face d'un ami, d'un frère qui leur parle, sont mieux disposés, plus stimulés à suivre la leçon, plus à l'aise aussi pour hasarder une critique, émettre une manière de voir et pour demander lumière ou conseil.

Les retraites de Saint-Acheul ont toujours eu l'avantage de posséder deux conférenciers qui s'acquittaient louablement de leur tâche. Leurs conférences, écrites et soumises à l'avance aux directeurs de la retraite, portaient sur des sujets d'actualité courante. Que de malheurs, dans les familles ou dans la société, viennent de l'ignorance ou d'une connaissance insuffisante de ces sujets-là!

Furent ainsi traités avec une entière compétence les sujets suivants : *le Travail, l'Economie, l'Obéissance à l'autorité, le Respect humain, le Repos du Dimanche, l'Alcoolisme et ses dangers,* etc., en un mot tout ce qui est de nature à assurer le bonheur terrestre par une vie sagement ordonnée et par une conduite irréprochable envers tous.

Ces conférences qui, comme les instructions au tableau noir, durent une heure, ne fatiguent et n'ennuient personne. Si le règlement n'intervenait pour les faire cesser, nul doute qu'elles se prolongeraient souvent au-delà des limites fixées. N'a-t-on pas vu des retraitants aller retrouver le conférencier pendant le temps libre qui suit, et lui demander des éclaircissements ou des renseignements complémentaires, qui devaient leur être très utiles?

Quand un jeune homme sérieux et clairvoyant a fait l'apprentissage de la vie et de ses misères, son intelligence est alors forcément plus que jamais en éveil; et c'est pour lui le moment d'apprendre d'un conseiller autorisé quelle route on doit suivre. Aussi, grâce à la retraite, il recueille, pour les luttes inévitables de l'avenir, de bien précieuses provisions de réconfort et d'enseignement pratique!

Le chapelet. — La matinée a passé très vite. Personne n'a l'air de s'apercevoir que l'heure de midi approche. Il est temps d'aller faire une visite au Très-Saint-Sacrement. Sur un signe, les retraitants se rendent à la chapelle et récitent leur chapelet avec piété, jusqu'à ce que le Père Directeur vienne les inviter à passer au réfectoire.

Le dîner. — Au dîner, nos braves sourds-muets laissent paraître leur gaieté plus que jamais. Leur physionomie reflète une grande animation. A force de gestes, ils se disent les uns aux autres leur contentement et ce qui les a le plus touchés.

Le repas terminé, la récréation commence.

Le Chemin de la Croix. — Après la récréation, le Chemin de la Croix se fait en commun. Cet exercice, qui à lui seul vaut un sermon et des meilleurs, mérite que nous en parlions quelque peu.

C'est sous les ombrages du parc que le cortège se déroule. Quatorze croix très simples, accrochées aux arbres, désignent les Stations. Le prédicateur devant chacune d'elles réunit les retraitants en cercle, et il leur explique les indicibles souffrances du Sauveur, les leçons qu'on en doit tirer et ce que nous devons faire pour marcher sur les traces du divin modèle.

La soirée. — La deuxième partie de la journée est de tout point conforme à la première. Les mêmes exercices : conférence, instruction dans la salle, sermon à la chapelle, séparés par des temps libres, se succèdent avec une régularité parfaite.

Nos chers sourds-muets, répétons-le, ne trouvent ni les heures longues, ni les exercices fatigants. Toujours d'humeur agréable et de visage souriant, ils témoignent, durant ces trois journées, d'un bonheur intime véritable, ne se préoccupant guère de leurs travaux interrompus ni des gains sacrifiés.

Un Salut clôt chaque jour de retraite.

La fin de la Retraite.

Les trois jours ont fui. Voici déjà le dimanche. Le moment vient où il faudra dire adieu à Saint-Acheul, à son dévoué directeur et au prédicateur de la retraite, le vénéré abbé Rieffel.

Les derniers instants, depuis le lever jusqu'à l'heure de la messe de communion, se passent dans un pieux recueillement. L'âme purifiée par le Sacrement de Pénitence, chacun se prépare, dans la méditation et la prière, à recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le gros des retraitants est à la chapelle, les autres font les cent pas dans les allées du parc en attendant l'heure du saint Sacrifice. Un signe avertit les promeneurs de rejoindre leurs camarades.

Instants solennels ! Le délicieux sanctuaire, où se sont accomplis tant de retours sincères, où l'on a pris tant de résolutions viriles, a revêtu sa parure des grands jours. Sur l'autel, autour du tabernacle, des fleurs choisies et variées, des cierges multiples qui s'allumeront tout à l'heure. Cette décoration porte les cœurs à s'élever vers Dieu avec plus de ferveur encore.

Deux prêtres en surplis, le R. P. Vaccon et M. l'abbé Rieffel, sortent de la sacristie. Ils viennent faire le sermon de clôture avant la célébration des saints mystères. Ce sermon a cela de particulier qu'il est à la fois parlé et gesticulé. Le R. P. Vaccon parle, M. l'abbé Rieffel traduit en langage des signes; et cette double prédication ne manque pas d'impressionner l'auditoire.

Le sujet traité, on le devine. Ce sont les derniers avis, les derniers conseils : ceux d'un officier à ses soldats au moment où la bataille va s'engager, ceux d'un père à des enfants qui doivent quitter le foyer de famille; comment bien faire et comment éviter de faire mal. Les sourds-muets voient aussi dans l'allocution du bon Père à quel point il a été heureux de les recevoir dans sa maison, et de quel cœur il souhaite à tous la persévérance.

Le sermon de clôture achevé, M. l'abbé Rieffel célèbre la messe sur l'autel étincelant de lumières. Les retraitants communient de sa main. On croirait assister à l'une de ces cérémonies qui font époque dans la vie, à une fête de première communion par exemple; et puisque cette analogie nous vient sous la plume, il n'est pas oiseux de dire que pendant les retraites on assiste parfois réellement à une première communion.

Il y a, en effet, des sourds-muets pour qui cet acte important de la vie chrétienne ne s'est point fait à l'époque de l'adolescence. Ce sont, la plupart du temps, des sujets dont les études n'ont pu s'achever normalement pour un motif quelconque, d'ordinaire parce que leurs parents les ont retirés de l'Institution après un, deux ou trois ans. L'heure de les admettre à la première communion n'était pas encore venue. Plus tard leur intelligence s'étant développée, ils ont eu le désir de participer au divin banquet, comme les autres chrétiens; et voilà comment des sourds-muets saisissent l'occasion d'une retraite pour faire leur première communion.

A Saint-Acheul on a vu, à des époques différentes, deux premiers communiants sourd-muets, âgés d'en-

viron vingt-cinq ans. Si rapide qu'ait été la préparation immédiate, elle a paru suffisante, parce que l'un et l'autre étaient très intelligents et qu'ils possédaient déjà les éléments du catéchisme.

Après la messe, un Salut solennel d'actions de grâces termine la retraite.

De la chapelle on se rend au réfectoire. Une fête de famille, toute d'intimité, y réunit une dernière fois les retraitants. La gaieté la plus cordiale et la plus franche ne cesse d'y régner. Les cœurs en effet débordent de reconnaissance et expriment leurs sentiments avec une liberté entière.

Vers la fin du repas, les deux organisateurs de la retraite, montés sur leur chaise, interprètent les sentiments de tous à l'égard du Directeur de la maison et à l'égard de M. l'abbé Rieffel. Quand ensuite ils donnent leurs derniers conseils amicaux et font promettre de revenir l'année suivante, on voit tous les bras se lever pour dire un énergique et sincère « Oui, nous reviendrons ».

Un autre retraitant, puis un quatrième se lèvent à leur tour, et, parlant de l'abondance du cœur, ils prouvent que les sourds-muets ont des idées hautes et généreuses. On en a vu rappeler alors le souvenir du grand Pontife régnant, Léon XIII, et provoquer des acclamations, par cris et par gestes, de « Vive le Pape ! »

Le nom de Léon XIII nous fait penser que les retraitants sourds-muets de Saint-Acheul lui ont envoyé, par l'entremise de M. le chanoine Rohart, aumônier de l'Institution d'Arras, une adresse remplie des sentiments les plus nobles et les plus religieux. Le bon Pape daigna répondre télégraphiquement, par le même

intermédiaire, qu'il accordait sa bénédiction apostolique aux sourds-muets réunis à Saint-Acheul.

Un dernier « A l'an prochain ! » Les verres s'entre-choquent en signe d'adieu. On se lève de table. Alors ce sont des poignées de mains et des embrassements, avec des promesses de se retrouver dans un an.

Recrutement et Propagande.

Et maintenant que les retraitants ont regagné leurs foyers respectifs et que la bonne vieille maison de Saint-Acheul a repris son calme ordinaire, disons un mot des moyens de recrutement et de propagande parmi les sourds-muets.

Le recrutement n'est point trop difficile, quand on possède l'adresse des anciens élèves des Institutions voisines du lieu où se fera la retraite. Il suffit d'envoyer une circulaire aux sourds-muets ou mieux encore de leur écrire. On peut aussi s'adresser à MM. les curés qui ont des sourds-muets dans leur paroisse. Leur concours est souvent utile et efficace. Il arrive parfois que, sans leurs démarches et leurs conseils charitables, on ne se déciderait pas volontiers à se séparer de la famille pour trois ou quatre jours.

Mais la grosse affaire, la cause de beaucoup d'hésitations pénibles est la question d'argent. Les sourds-muets gagnent habituellement peu, ils n'ont pas toujours des économies et ils ne peuvent donc, malgré leur vif désir, entreprendre un voyage, si peu coûteux qu'il soit. Au surplus, absents pendant la retraite, le salaire de plusieurs sera perdu pour une demi-semaine, et les vieux parents, ou la femme et les enfants devront s'imposer des privations, tant que ce déficit n'aura pas été comblé.

Il y a en outre, surtout dans les villes, des patrons qui sous un prétexte quelconque refusent tout congé à leurs ouvriers.

Comment remédier à cet état de choses ?

D'abord, par des souscriptions charitables et des dons volontaires. Les retraites de sourds-muets à Saint-Acheul ont toujours été favorisées sous le rapport pécuniaire. Ceux qui avaient assumé la charge de l'organisation purent rembourser les frais du voyage à quelques retraitants pauvres et dignes d'intérêt. Au nom des sourds-muets qui ont profité de leurs largesses, qu'il nous soit permis d'adresser ici de publics remerciements aux généreux donateurs, notamment aux RR. PP. Chartreux, à M^me^ la Supérieure de l'Institution des Sourds-Muets d'Arras, à M. le chanoine Rohart, aumônier de la même Institution, etc., etc. Leur charité ne restera pas sans récompense; les anges l'ont inscrite au livre de vie.

Pour ce qui est du refus de permission, de la part de certains patrons, on n'y peut pas grand chose; et le meilleur des conseils à donner dans l'occurrence est de se plier à la nécessité. Dieu tiendra compte de l'impossibilité où l'on se trouve et du sacrifice que l'on accepte. Et pourtant, tout en plaignant les sourds-muets qui rencontrent ce douloureux obstacle, qu'il nous soit permis de demander si parfois quelque personnalité influente ne pourrait pas intervenir en leur faveur.

Extension de l'Œuvre.

Nous avons dit que Saint-Acheul avait été devancé dans l'établissement des retraites de sourds-muets adultes.

La première retraite connue, celle qui compta le plus grand nombre d'adhérents et dont le *Messager de l'abbé de l'Épée* se fit l'écho, eut lieu à l'Institution des Sourds-Muets, fondée par les PP. Chartreux à Currière, dans le voisinage de leur couvent, et confiée à la direction des Frères de Saint-Gabriel. Cette retraite qui se renouvela chaque année, tant que la Grande-Chartreuse ne fut pas inquiétée, a toujours eu M. l'abbé Rieffel pour prédicateur.

Il convient ensuite de signaler Nantes pour les sourds-muets de l'Ouest, et Orléans pour ceux du Centre.

Les sourdes-muettes, de leur côté, se réunissaient à Lyon et à Vizille (Isère).

Mais, l'infatigable abbé Rieffel se multipliant de plus en plus, c'est à partir des retraites données à Saint-Acheul que l'œuvre a pris une sérieuse et rapide extension. En effet, nous voyons alors l'Institution de Besançon, à laquelle nous rattachent d'inoubliables et bien doux souvenirs, puis celles de Lille et de Nancy convoquer leurs anciens élèves, pour qu'ils puissent recevoir pendant trois jours consécutifs la bonne parole de maîtres dévoués et chéris.

Les sourdes-muettes suivent le mouvement et se réunissent à Lille, chez les Dames du Cénacle, et, pendant les vacances, à l'Institution même. Caen, Chambéry, Rodez, Royan font également savoir que

leurs retraites ont produit d'excellents fruits et qu'elles se renouvelleront.

Toujours, sauf quand deux retraites avaient lieu à la même date, le zélé abbé Rieffel était là. Il y était, parce que le bien à faire l'y appelait, parce que les sourds-muets l'aiment et qu'il les aime jusqu'à se donner à eux sans compter.

Vœu et Conclusion.

De ce qui précède, qu'on veuille bien nous permettre de tirer une conclusion sommaire en affirmant, avec tous les véritables amis des sourds-muets, que ces retraites sont éminemment utiles et salutaires.

1° Elles sont utiles et salutaires pour le bien spirituel qu'elles procurent, en ne laissant pas la foi se perdre, mais en faisant au contraire qu'elle se développe et s'affermisse chez les sourds-muets.

2° Parce que, en même temps que le moral, elles ne négligent pas le côté matériel. Les sourds-muets, devenus des hommes, y sont instruits sur les choses pratiques de la vie journalière.

3° Parce qu'en réunissant périodiquement des personnes atteintes du même malheur, elles contribuent à resserrer entre elles les liens de bonne camaraderie noués jadis sur les bancs de l'école.

4° Parce que, quand ces retraites se donnent dans les Institutions où ils ont été élevés, les sourds-muets fortifient et étendent leurs relations avec leurs anciens maîtres, dont la seule préoccupation est de servir au mieux leurs intérêts.

Pour toutes ces raisons, il est grandement à souhaiter que pareille œuvre ne périsse pas, et que les bonnes volontés coalisées parviennent à assurer son avenir et sa croissance, même au milieu des ruines accumulées de nos jours.

Tel est notre vœu, tel est aussi celui de tous les anciens retraitants sourds-muets (1).

Le vénérable missionnaire des sourds-muets, M. l'abbé Rieffel, ayant vu les ans s'amasser sur sa tête blanchie par un laborieux apostolat, a presque cessé ses tournées de prédication à travers la France et la Belgique. D'ailleurs, il a fondé à Boussieu, tout au fond de l'Isère, au pied des Alpes, une œuvre de Sourdes-Muettes, à laquelle il a donné sa bourse, son temps et son cœur. Si, rivé à son cher établissement de Boussieu, qui est la « Maison ouvrière Saint-Antoine », il ne va plus prêcher que de rares retraites, cela ne l'empêche pas d'être de cœur avec ses chers sourds-muets réunis çà et là, et de contribuer indirectement au maintien et à la multiplication de ces pieuses assemblées qu'il sait bénies de Dieu.

Au surplus, le bon Père a tout prévu. Depuis quelques années, son successeur est désigné en la personne de M. l'abbé Laffay, aumônier de l'Asile des Sourdes-Muettes de Lyon. Jeune et énergique, le nouvel apôtre est tout imprégné du zèle et de la bonté de son devancier. Bien que novice dans le langage des signes, il s'exprime déjà aisément et fait concevoir les plus belles espérances. Nous souhaitons seulement que des ressources abondantes lui permet-

---

(1) Tandis que le présent fascicule attendait son tour de paraître, le vœu de l'auteur se réalisait. Organisée encore une fois par MM. Canteleux et Jeanvoine, une retraite de vingt-trois sourds-muets a édifié Saint-Acheul, du 22 au 26 avril 1908. Les instructions furent données par M. le chanoine Goislot, aumônier de l'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris.

N. D. L. R.

tent d'entretenir et d'accroître l'œuvre difficile qu'il a reçue des mains de M. l'abbé Rieffel.

En terminant, nous adressons de la part de tous les anciens retraitants sourds-muets, à l'apôtre qui se retire un adieu ému et reconnaissant, et à celui qui vient, un salut affectueux et empressé.

Cum Superiorum permissu.

Imprimatur : Tornaci 18 Novembris 1907,

V. CANTINEAU,

CAN. CENS. LIB.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Prologue	3
Origine des Retraites de Sourds-Muets à Saint-Acheul	7
La journée des retraitants	11
La fin de la Retraite	18
Recrutement et Propagande	22
Extension de l'Œuvre	24
Vœu et Conclusion	26

CBE. 1re série (1906)

1. **S. S. Pie X et les Œuvres de retraites.** P. Debuchy. 20 pp. 0,40 c.
2. **La Maison de retraites de Vannes au XVIIe siècle.** H. Chaurand. 52 pp. 1 fr.
3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.** H. Watrigant. 50 pp. *Epuisé.*
4. **Les confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique.** R. P. Dieudonné, O. C. 44 pp. 0,80 c.
5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVIIe siècle). C. Ettori, S. J. 111 pp. *Epuisé.*
6. **Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.** P. Debuchy. 72 pp. 1 fr. 40 c.

2e série (1907)

7. **Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.** M. Meschler, S. J. 38 pp. 0,75 c.
8. **Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites?** G. Le Bail. 38 pp. 0,75 c.
9. **La Méditation fondamentale avant saint Ignace.** (Essai historique et critique.) H. Watrigant. 140 pp. 2 fr. 50 c.
10. **Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.** R. P. Walter, C. SS. R. 51 pp. 1 fr.
11. **La Retraite de Vennes.** V. Huby. (1678.) 50 pp. 1 fr.
12. **Bibliographie des récentes publications sur les retraites.** H. Watrigant. 43 pp. 0,80 c.

3e série (1908)

13-14. **La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes,** d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. Debuchy. 152 pp. 2 fr. 50 c.

15. **Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia,** d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp., 0,50 c.
16. **Retraites de sourds-muets.** H. Jeanvoine. 30 pp. 0,60 c.
17. **L'Œuvre de Ponterotto.** M. l'abbé Rome. (Paraîtra en septembre.)

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California